Mise en place d'un nouveau circuit pour le courrier

* La tournée des agents des services techniques

La « tournée » du courrier des agents des services techniques (AST) de la Direction s'étalait jusqu'à présent sur la globalité de la journée.

La matinée était dédiée à la remise et collecte du courrier à la trésorerie de Tarbes Adour Echez, du Pôle de Gestion Fiscale et de la Paierie Départementale, ainsi qu'à l'échange des documents internes avec le CFP de Tarbes. Un premier passage au centre de tri s'imposait à 10H pour relever le courrier et déposer les chèques Banque de France.

Les AST revenaient ensuite une seconde fois au centre postal à 15H30 pour déposer l'ensemble du courrier affranchi (PGF, TAE, PD, Direction).

Ce planning contraignait donc les AST à se déplacer le matin et l'après-midi à La Poste.

La nouvelle organisation vise principalement à rationaliser le circuit de la tournée, avec un unique passage quotidien au centre postal. Les AST disposent ainsi d'une demi-journée entière pour se consacrer à des petits travaux, ou se concentrer sur des nouvelles missions qui leur ont été attribuées suite au départ d'un agent de la division Budget Immobilier Logistique (gestion des commandes de papier et des consommables des imprimantes).

La Direction et les deux agents techniques de la DDFIP se sont réunis à deux reprises. La réunion du 1^{er} juillet 2016 a permis d'échanger sur les différentes implications induites par cette nouvelle organisation. La seconde réunion du 17 mars 2017 a approfondi les problématiques évoquées lors de la première entrevue. De plus, les agents techniques ont proposé lors de cette seconde réunion d'affranchir à la Direction le courrier de la Paierie Départementale et de la trésorerie de Tarbes Adour Echez pour faciliter l'organisation de la tournée. Les comptables concernés ont accepté de déporter l'affranchissement de leur courrier en Direction.

Le dépôt du courrier du CFP de Tarbes, réalisé par M. Maisonneuve, sera effectué en son absence en priorité par M. Hueber. Les AST de la Direction assureront le dépôt du courrier du CFP de Tarbes en cas d'absence conjuguée de M. Maisonneuve et M. Hueber.

La tournée des AST (CFP de Tarbes, TAE, PD et centre postal) est donc désormais concentrée sur la matinée. L'affranchissement du courrier de la DDFIP, de TAE et de la PD est réalisé l'après-midi et le courrier déposé le lendemain matin au centre postal. Les agents de la DDFIP ont été informés par message du 19 mai 2017 de la mise en place de cette nouvelle organisation du traitement du courrier sur Tarbes.

Depuis la mise en place de cette nouvelle gestion, aucune difficulté particulière n'a été constatée. Toutefois, le nouveau circuit de traitement des chèques Banque de France, désormais collectés par coursier directement à la DDFIP, retire l'obligation du dépôt quotidien des chèques au centre postal chaque jour à 10H, ouvrant de nouvelles marges de manœuvre concernant le planning.

* Maîtrise des dépenses d'affranchissement

Les dépenses d'affranchissement ont représenté 450.797€ en 2016, en progression de 14 % par rapport à 2015. La maîtrise de ce poste de dépenses est impérative pour disposer de crédits afin de réaliser des dépenses d'investissement et d'équipement.

La note départementale du 5 mai 2017 élabore un plan d'action visant à atteindre cet objectif :

- par un rappel de la note départementale du 21 février 2014 sur l'utilisation du recommandé. La DDFIP des Hautes-Pyrénées se situe en 2016 au 26e rang sur les 27 DDFIP de 4e catégorie s'agissant du volume de courriers envoyés en recommandé par rapport au nombre total de plis transmis ;
- par la communication de la note de la DGFIP du 14 mars 2017 rappelant les règles de liquidation des plis affranchis par les collectivités et refacturés à la DDFIP et l'accompagnement des services pour l'application de la note ;
- par la promotion de l'outil CLIC'ESI. À ce titre, une formation sera prochainement engagée au niveau local pour enclencher une dynamique favorable à la progression de l'utilisation de CLIC'ESI;
- par le développement de l'affranchissement en nombre, qui offre des tarifs beaucoup plus avantageux (-0,14€ par pli). La DDFIP des Hautes-Pyrénées se situe en 2016 au 26e rang sur les 27 DDFIP de 4e catégorie pour le taux de centralisation du courrier (courrier affranchi au tarif Ecopli en nombre/total du courrier affranchi).